

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 1890 N° 2

SIGNALEMENT.

Le Sieur Moenkeshygh,
 natif d'Aurillac
 demeurant à Aurillac
 allant à Athraia Peloponèse / Grèce
 âgé de 28 ans, taille d'un mètre
 69 centimètres,
 cheveux et front crainure
 sourcils bruns yeux gris
 nez moyen bouche moyenne
 barbe brune menton rond
 visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

[Handwritten mark]

PIÈCES DÉPOSÉES :

FAIT à Aurillac, le 29 avril 1890.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

[Handwritten signature]

le Section
 de
 l'im passeport
 Peloponèse,
 n agréer
 le Préfet
 le Capitaine

Monsieur le Préfet.



Le soussigné, Manhès Joseph, sous-chef de section
des chemins de fer de l'Etat, a l'honneur de
solliciter de votre bienveillance la délivrance d'un passeport
pour se rendre d'Aurillac à Kibrania, Peloponèse,
Grèce, en passant par l'Italie.

Dans l'espoir que vous voudrez bien agréer
sa demande le soussigné prie Monsieur le Préfet
de le croire son très-humble et très-dévoué serviteur

Manhès

Aurillac le 29 Avril 1890.

Pour la signature de
M. J. Manhès apposée ci-dessus
Aurillac le 29 Avril 1890.

Pour le Maire Sup

Officiel

Manhès



RECEZ DÉPOSER
1910
Mairie d'Aurillac